

L'implantation d'une famille d'immigrés à Nantes au XIX^e siècle

A l'heure où les problèmes de l'immigration sollicitent quotidiennement notre attention, il est intéressant d'étudier ce phénomène à Nantes, au siècle dernier, à l'occasion du thème de ce congrès.

La famille qui m'a servi de fil directeur est la famille de ma grand-mère maternelle, la famille Fink, dont le nom était bien connu à Nantes puisqu'il a subsisté, jusqu'en 1988, sur l'enseigne d'une pâtisserie-confiserie-chocolaterie, située rue de Guérande, alors que la famille n'en était plus propriétaire depuis longtemps.

A partir de cette étude familiale, on peut saisir leurs motivations et mettre en évidence les mécanismes et les modalités de l'intégration de cette famille d'immigrés suisses dans la société nantaise. L'étude des mariages a également permis de constater ses alliances avec une autre sorte d'immigration, d'origine française, celle-là, à partir des campagnes.

Les sources auxquelles j'ai eu recours sont, pour les structures familiales, les registres d'état civil, permettant de préciser les filiations. Ces indications administratives laissent des incertitudes sur l'itinéraire des individus qui nous réduisent, parfois, à des conjectures. Les archives notariales les complètent utilement en donnant des renseignements précis, d'ordre financier. Enfin, les souvenirs de famille permettent d'entrer plus avant dans la vie privée. Ceux-ci ont été transmis avec beaucoup de précision ; on les retrouve, rigoureusement identiques, à travers différentes branches familiales, ce qui permet d'assurer leur fiabilité, mais leur confrontation avec les autres sources permet de mesurer, parfois, une volonté d'oubli ou d'embellissement significative des mentalités.

Sans avoir la prétention d'imiter Proust, mais partant, comme lui, à la recherche du temps perdu, nous allons explorer divers « côtés ».

Du côté du Caylar

C'est un petit village du Languedoc, dans un pays rude et sauvage, aux confins des Cévennes et du Causse Larzac, entre Millau et Lodève où

l'élevage des moutons entretenait une industrie du cuir qui survit encore à Millau et une industrie textile aujourd'hui disparue de Lodève.

Là vivait, depuis au moins le XVII^e siècle, une famille Périer dont nous savons peu de chose, sinon qu'ils étaient cordonniers de père en fils et se transmettaient soit le prénom de Guillaume, soit celui, étrange et retentissant, de Fulcran. Ce dernier était très répandu au Caylar car c'est celui d'un saint évêque de Lodève à qui la cathédrale de cette ville est dédiée.

Un Guillaume Périer épousa Louise Maurin (fille de Fulcran Maurin et de Rose Pascal). Ces jeunes gens se marièrent le Jour du travail, c'est-à-dire le 3^e complémentaire an VI (19 septembre 1798). Le marié savait signer son nom. Le couple eut, au moins, un fils, né le 26 avril 1807, et nommé Frédéric-Alexandre (1).

Nous le retrouverons trente ans plus tard, à Nantes, exerçant la profession familiale de cordonnier. Il y était arrivé en 1828 (2), sans qu'on sache ce qui l'avait déraciné : service militaire, peut-être ; ou bien avait-il été compagnon du Tour de France (Montpellier et Nantes étaient villes du Tour) ? Toujours est-il que le voyage était long et que Frédéric Périer dut user sa marchandise sur les routes ; on sait qu'une paire de souliers couvrait à peu près la distance de Paris à Poitiers (3) ! C'est là notre premier immigré.

La seconde famille nous ramène dans l'ouest de la France, dans l'actuel département de la Vendée.

Du côté de Saint-Étienne-du-Bois

C'est là que vint au monde, le 20 février 1762, Jean Yvrenogeu (fils de Jean Yvrenogeu et de Marguerite Bouhier). Les Yvrenogeu étaient nombreux à Saint-Étienne dont un des hameaux porte encore le nom de l'Yvrenogère : l'enracinement de ce nom dans les noms de lieux atteste sûrement son ancienneté. Il désigne, paraît-il, des gens qui viennent ou partent travailler l'hiver et, au XVIII^e siècle, leurs activités s'y appliquaient encore.

(1) État civil du Caylar.

(2) Arch. mun. Nantes, recensement de 1846 qui lui donne 18 ans de domicile à Nantes.

(3) J. TULARD, *La vie quotidienne des Français sous Napoléon*, Hachette, 1979 p. 169.

Notre Jean, en effet, ne resta pas à Saint-Étienne ; il partit pour Nantes exercer le métier de maçon. C'était une profession souvent saisonnière. Probablement un mouvement similaire à celui des Limousins vers Paris existait-il entre Saint-Étienne et Nantes car l'état civil nantais montre que tous les Yvrenogean qui y résidaient, à cette époque, étaient maçons et venaient de Saint-Étienne où ils étaient nés.

Jean Yvrenogean épousa, en l'église Saint-Nicolas, le 7 juillet 1789, Julienne Chiron qui était née au Bignon, en 1765 (fille de Julien Chiron, originaire de la Chevrolière, et de Marguerite Rousse). Ni l'un, ni l'autre des époux ne sut signer son nom. Le nouveau ménage habitait rue Bignon-Lestard (aujourd'hui rue Scribe), au cœur du quartier Graslin où le bâtiment allait bien à cette époque. Ils habitèrent ensuite rue Rubens, puis rue Galilée (aujourd'hui rue du Calvaire).

On ne sait malheureusement rien de la façon dont ils traversèrent la Révolution à Nantes. Ils eurent huit enfants dont six survécurent, cinq filles et un fils (4).

La dernière Françoise-Jeanne, naquit le 10 septembre 1808, enfant posthume, son père étant décédé le 7 mai 1808, sans qu'on sache comment. D'après une enquête sociale de l'époque, les maçons et plâtriers étaient particulièrement sujets aux « affections pulmonaires causées par l'inspiration du plâtre volatilisé et la manipulation de diverses espèces de chaux » ; les accidents aussi étaient fréquents, ainsi que les refroidissements dans ces métiers qui s'exerçaient en plein air (5).

Ce décès avait dû jeter sa famille dans une situation voisine de la misère. On la retrouve, en effet, à travers le recensement de 1814, au 30 rue Galilée où la veuve Yvrenogean occupait une chambre au premier étage, pour un loyer de 40 francs par an. Elle exerçait alors le rude métier de blanchisseuse et partageait cette pièce avec six enfants. Une des filles, Marie-Anne-Louise était déjà mariée. Elle avait épousé, le 29 juillet 1812, Pierre Febraud, maçon, fils d'un tailleur de pierres de la rue des Hauts-Pavés et neveu d'un cultivateur de Rezé. Les époux avaient tous deux 20 ans.

(4) Modeste-Marie, née le 9 juillet 1791

Marie-Anne-Louise, née le 6 juin 1792

Jeanne-Louise, née le 6 brumaire an III ; décédée le 15 messidor an IV

Julien, né le 17 prairial an IV ; décédé le 21 frimaire an VII

Jean, né le 2 vendémiaire an VII

Julienne, née le 29 nivôse an IX ; probablement morte en bas âge

Louise-Rose, née le 15 fructidor an XII

Françoise-Jeanne, née le 11 septembre 1808

(Arch. mun. Nantes, état civil).

(5) J. TULARD, *op. cit.*, p. 235.

Disons tout de suite que cette vie difficile n'empêcha pas Julienne Chiron de mourir fort âgée (86 ans), le 14 décembre 1849, à l'hospice Saint-Jacques.

Laissons maintenant grandir Françoise Yvrenogeu et quittons la France pour aller :

Du côté de Brigels

Nous voilà dans les Grisons. Au XVIII^e siècle, cette région formait des Liges, un peu à part des treize cantons, auxquels elle ne s'unira qu'en 1803, sous les auspices de Napoléon. C'était un pays reculé et pauvre, car, à cette époque, il n'était pas question de sports d'hiver et l'élevage ne connaissait pas le développement actuel.

On y parle une langue originale, le roumanche, latin dégénéré, mêlé d'allemand et d'italien. C'est également un pays catholique. Brigels — Breil en roumanche — se trouve dans la haute vallée du Rhin, appelée la Surselva. Un Fink nous en a laissé la description poétique :

Au flanc de la montagne, accroché comme un nid,
Le village de Breil domine la vallée ;
Séjour calme et riant, coin de terre bénie,
Là, le regard embrasse en la même envolée ;

Les sommets recouverts de neige immaculée,
Qui vont tout radieux se perdre en l'infini ;
Des forêts de sapins à la cime effilée
Et le Rhin bondissant sur des rocs de granit ;

Puis des hameaux groupés autour d'une humble église
Où le fier montagnard sans peine réalise
Ses rêves d'avenir, vivant content de peu ;

Et paisible, ayant fait sa tâche tout entière,
S'éteint très doucement et dort sous le ciel bleu,
A l'ombre du clocher, dans le vieux cimetière (6).

Là vivaient, vers le milieu du XVIII^e siècle, Plazzi, Sigisbert Derungs et son épouse, Margretha Camihel ; ils eurent un fils, le 5 janvier 1761, prénommé Barclamiu, Pieder, Antoni (en français : Barthélémy-Pierre-Antoine).

A l'âge de vingt-cinq ans (donc en 1786), le jeune Barclamiu, devenu un homme « d'une très haute taille et d'un tempérament très robuste »,

(6) « Village paternel ». A. Fink aîné, *Gerbe de sonnets*, Nanterre, Le Dault, éd. 1907.

partit, comme nombre de ses compatriotes, se mettre au service du roi de France.

Par la force des choses, son engagement fut de courte durée et, si Barclamiu n'y laissa pas la vie, ce fut, sûrement, par un heureux concours de circonstances, surtout s'il fit partie de la garde suisse qui formait le pivot de la défense des Tuileries, lors de la journée du 10 août 1792 qui devait marquer la fin de la monarchie. Les Parisiens firent payer cher aux Suisses leur feu meurtrier.

On ignore absolument comment Barclamiu Derungs parvint à regagner ses montagnes (la chronique familiale dit sobrement : il eut beaucoup de chance !), mais on sait très bien ce qu'il est devenu après. Pour se remettre de ses émotions, il commença par épouser, en 1794, une jeune personne de vingt-quatre ans : Maria, Mengia Ballett. Celle-ci, fait assez rare, était fille unique, donc susceptible d'avoir apporté une dot intéressante. Barclamiu passe, en effet, pour avoir eu quelque fortune : il se livrait au transport du vin entre la Surselva et la Valteline et disposait, pour ce trafic, d'une cavalerie de vingt chevaux, ce qui représentait un certain capital. Le ménage eut douze enfants, dont huit survécurent. Fatigué des voyages, Barclamiu se fit ensuite agriculteur et cet homme robuste rendit son âme à Dieu en 1817, à l'âge peu avancé de 56 ans. Sa veuve lui survécut jusqu'au 30 avril 1846.

Trois ans après sa mort, le 4 janvier 1820, son quatrième enfant, Maria, Margretha (née le 13 mai 1797) épousa un propriétaire terrien, maître du domaine de Hof-Run : Gion, Adalgott Fink (fils de Johan Fink ou Feing et de Maria Ursula Berther). Ce devait être une pieuse famille que ces Fink car, sur six fils que devait avoir Gion, Antoni, frère de Gion, Adalgott, quatre furent prêtres, un autre fut relieur et s'établit au Tyrol, un autre partit s'établir en France, comme pâtissier à La Rochelle (cette branche est maintenant éteinte, sauf, peut-être, la branche tyrolienne). Le prénom Gion signifie Jean ; quant à Adalgott, il veut dire, paraît-il, « l'aigle de Dieu ».

Le ménage Fink-Derungs devait être de courte durée puisque Gion, Adalgott mourut dès 1830, laissant sa veuve à la tête du domaine et chargée de sept enfants (7).

(7) Gion, Barclamiu, né le 25 octobre 1820 ; décédé en 1849

Maria, Mengia, née le 21 octobre 1820 ; décédée en 1897

Maria, Ulscha, née le 3 août 1823 ; décédée en 1898

Maria, Miertha, née le 22 janvier 1826 ; décédée en 1876

Gion, Antoni, né le 28 mai 1827 ; décédé en 1883

Giachen, Luregn, née en 1829 ; décédé en 1849

Giachen, Zievi, né le 16 octobre 1830 ; décédé en 1907

(Gemeindeverwaltung Brigels et Chronique familiale manuscrite de la famille Fryberg, de Brigels).

On ne sait pas grand-chose de Maria, Margretha Fink-Derungs sinon qu'elle devait être une femme de devoir : son plus jeune fils racontait volontiers qu'elle répétait à ses enfants : « ne restez jamais à ne rien faire ! dites votre chapelet ; comptez, si vous voulez, les carreaux du sol, mais faites quelque chose ! » Ses enfants avaient pour elle un grand respect. Sa plus jeune sœur, Maria, Barla, Antonia, restée célibataire, passait, d'ailleurs, pour une « femme énergique et de caractère ».

Les enfants Fink allèrent à l'école à Brigels où ils demeuraient chez des oncles et tantes pendant l'hiver.

La vie y était encore assez sauvage : le plus jeune des enfants faisait état de la rencontre, au détour d'un chemin, d'un ours et d'une fillette (sans qu'on sache s'il s'agissait de l'une de ses sœurs). L'animal, d'humeur badine, jeta plusieurs fois à terre, d'un coup de patte, la fillette épouvantée puis, déçu sans doute du manque de coopération de l'enfant, reprit bonnement sa route en sens inverse !

Leur destinée devait être orientée vers la France par un oncle, le plus jeune frère de leur mère. Celui-ci, Gion, Pieder, Antoni, Fortunat (son prénom usuel était Antoni), né le 20 avril 1808, rassembla un jour son courage, peut-être un léger pécule et certainement une bonne paire de chaussures et partit pour la France, le 2 avril 1830. Il fit presque toute la route à pied et ne mit que vingt jours puisqu'il arriva à Paris le 22 avril !

Les Derungs n'avaient pas de chance avec la politique française : le père était parti, chassé par une révolution, le fils allait être accueilli par une autre ! Avait-il eu dessein de s'engager dans la garde suisse de Charles X ? On ne sait ; ce qui est sûr, c'est qu'il entra en apprentissage de pâtissier et de confiseur, pendant cinq ans, chez Frascati, un des plus célèbres pâtisseries-glaciers des grands boulevards.

De là, il partit pour Nantes où il ouvrit un magasin, 5 rue de Penthièvre (aujourd'hui rue Voltaire), d'abord en société puis il devint seul propriétaire de l'affaire. Sa spécialité était le « sucre de pomme à la rose ». Pourquoi avait-il choisi Nantes ? Par hasard, peut-être, mais il y avait dans cette ville, au XVIII^e siècle, une importante colonie suisse, dont le célèbre Ochs qui fut un des artisans de la formation de la Confédération helvétique, en 1803 ; peut-être y avait-il une tradition ou quelques relations entre Nantes et les Grisons.

« A force de persévérance de travail et d'économie », dira un de ses neveux, Antoni Derungs réussit très bien et, restant célibataire, fit venir près de lui ses neveux Fink. Gion, Barclamiu, l'aîné d'abord, puis Gion, Antoni et Giachen, Luregn, Maria, Ulscha en 1844, puis en 1847, Maria, Mengia et Giachen, Zievi. Une seule fille resta à Brigels.

D'après le recensement de 1846, la pâtisserie Derungs occupait deux

boutiques et arrière-boutiques, au 5 et 17 rue Voltaire où elle employait et logeait deux ouvriers étrangers à la ville (nous les retrouverons) (8).

Hélas ! en 1849, le digne homme ressentit les premières atteintes du choléra, le 12 juillet à 11 heures du soir. Dans la nuit, il fit venir son confesseur et son notaire. On ne sait ce qu'il confia au premier, mais au second, il dicta son testament en présence de trois témoins : Henri-Étienne Lotz, menuisier, rue Kléber (dont le fils devait fonder la société Brissonneau et Lotz) ; Joseph Poussin, tapissier, rue Jean-Jacques, n° 14 ; Henri-Pierre Gousset, cordonnier rue Suffren. Admirons au passage le courage de ceux-ci et du notaire, maître Eugène Riom (d'une famille encore bien connue à Nantes) dont la conscience professionnelle ne reculait pas devant le contagieux choléra.

Par ce testament, signé à 7 heures 30 du matin, il légua à ses neveux et nièces Fink « par préciput et hors part, le fonds de commerce que je possède à Nantes, ensemble les crédits, marchandises, argent comptant, créances et enfin tout ce que je puis posséder en France de nature mobilière ». A son frère, Jean, Plazzi Derungs, il légua « deux maisons avec granges et jardins que je possède à Brigels, canton des Grisons ». Le surplus des biens meubles et immeubles devait être également partagé entre tous ses héritiers. Les héritiers Fink devaient servir à leurs oncles et tantes (les sept frères et sœurs du défunt) « pendant leur vie, avec accroissement au profit de chacun des survivants, une rente annuelle et viagère de 400 francs » (9). D'après l'état estimatif, enregistré le 10 novembre 1849, le mobilier de la succession s'élevait à 3 240 francs (soit, environ, 64 800 francs) (10). Le 13 juillet, à 10 heures, Antoni Derungs quittait ce monde et fut enterré, le soir même, au cimetière de Miséricorde.

Cet héritage allait fixer les Fink en France. Deux d'entre eux allaient mourir la même année : Gion Barclamiu décédé à Nantes, le 30 septembre 1849 et Giachen Luregn, retourné, entre temps, mourir à Brigels, à peine âgé de 20 ans.

Dans une notice qu'il lui avait consacrée, Gion Antoni appelle son oncle leur « bienfaiteur », rappelle que de cet héritage vient la source de leur prospérité et invite ses descendants à se souvenir de sa « digne et pieuse mémoire ».

(8) Arch. mun. Nantes.

(9) Soit, si l'on adopte la multiplication par vingt, généralement reconnue, environ 8 000 francs actuels. Testament d'A. Derungs, conservé par l'étude Jouzel-Pigrée-Anizon à Nantes.

(10) Arch. dép. Loire-Atlantique, 1 Q 3539, Enregistrement.

Les mariages nantais

Ce sont des mariages qui vont enraciner nos immigrés dans la ville. Le premier de ces mariages va réunir le côté du Caylar et le côté de Saint-Étienne-du-Bois. Nous ne savons pas comment Frédéric Périer, cordonnier, petite rue Notre-Dame, a rencontré Françoise Yvrenogean qui vivait avec sa mère, rue Racine, et exerçait le métier de couturière (on disait « tailleur »), mais ils se marièrent le 5 juillet 1837; le mariage religieux eut lieu dans la même église Saint-Nicolas où les parents Yvrenogean s'étaient mariés eux-mêmes, 48 ans auparavant, presque jour pour jour.

Il est à remarquer qu'à part Marie-Anne-Louise mariée à vingt ans en 1812, les filles Yvrenogean se marièrent fort tard. Françoise-Jeanne avait déjà 29 ans lorsqu'elle épousa Frédéric Périer. De ses deux sœurs aînées, l'une, Modeste-Marie avait 35 ans lorsqu'elle épousa (le 11 octobre 1826) Jean-Antoine Merceron, un rentier, veuf, de 56 ans; celle-là était tailleur, rue de Briord; l'autre, Louise-Rose avait 43 ans lorsqu'elle épousa un cocher de 44 ans, Thomas Danton, domicilié cours Henri IV (l'actuel cours Cambronne, adresse de ses employeurs sans aucun doute), elle était lingère.

La modicité de leurs ressources était sans doute la raison de ces mariages tardifs; les filles avaient cependant acquis une profession plus spécialisée que leur mère. La solidarité familiale devait jouer aussi: les Fébraud, père et fils, furent témoins aux mariages. D'autre part, Françoise-Jeanne était domiciliée avec sa mère rue Racine; or, Pierre Fébraud de maçon était devenu marchand-épicerie: le recensement de 1846 le donne établi rue Racine, n° 5, dans une boutique et arrière-boutique où il abritait peut-être sa belle-mère et sa belle-sœur. Quant à Louise-Rose, son acte de mariage la dit domiciliée rue Voltaire, peut-être chez sa sœur et son beau-frère Périer qui fut témoin au mariage avec l'inévitable Pierre Fébraud.

La situation de ces immigrés en provenance de la campagne était donc difficile, surtout lorsqu'il s'agissait de femmes seules pour lesquelles un mariage problématique, faute d'argent, constituait la seule issue et le seul appui.

La trace s'est perdue de l'unique fils Yvrenogean, resté, je crois, célibataire. Une photographie conserve son souvenir sous le nom de « l'oncle Yvrenogean »; il passait pour avoir exercé la profession de menuisier (11).

(11) Tradition familiale.

Le ménage Périer-Yvrenogean s'établit 7 rue Voltaire, à côté de la pâtisserie Derungs qui venait d'ouvrir. Bien que les époux eussent déjà 29 et 30 ans, ce n'est que six ans plus tard, en 1843 que naquit leur première enfant : Louise-Françoise, née le 21 février. Le 7 août 1845, une seconde fille vint au monde : Marie-Sophie-Alexandrine (dont le prénom usuel sera, malheureusement, le troisième !) Les parrain et marraine de celle-ci furent Pierre Fébraud et Marie-Modeste Merceron. Ils s'en tinrent là. Leur situation semble pourtant ne pas avoir été mauvaise. Lors du recensement de 1846, ils occupaient une boutique et son arrière-boutique, plus trois pièces, et disposaient d'une domestique.

Frédéric Périer mourut le 13 novembre 1854, âgé seulement de 47 ans. C'était l'âge fatidique pour les cordonniers selon une enquête sociale du début du siècle. Les membres de cette profession souffraient d'une vie trop sédentaire, du travail qui les tenait courbés en deux et qui provoquait des déficiences respiratoires accentuées par les vapeurs de la poix et la puanteur des chandelles dont ils s'éclairaient. L'enquête concluait « qu'un vieux cordonnier est une rareté » et que l'âge moyen du décès se situait aux alentours de 46 ans (12).

Le décès de Frédéric Périer faisait de ses deux filles, âgées de 8 et 11 ans, ses uniques héritières et un inventaire détaillé fut fait à cette occasion, qui nous permet de pénétrer dans leur intérieur et de connaître exactement l'état de leurs finances (13).

Les affaires du ménage avaient assez prospéré, en vingt ans de vie commune (alors que leurs avoirs étaient sans doute si minces au départ qu'il n'avait pas été jugé utile d'établir un contrat de mariage) pour leur permettre de se meubler très convenablement dans leur appartement (au loyer de 1 000 francs par an), situé au premier étage. En plus des trois pièces principales, il comportait une cuisine, fort grande à en juger par le mobilier qui y prenait place : trois tables, deux armoires, un buffet à deux portes, une pendule comtoise en sapin, plus un lit à l'ange où couchait probablement la servante. Le salon, la chambre à coucher comportaient des meubles en acajou : lit, commode, guéridon avec dessus de marbre. Un service à thé en porcelaine dorée ornait le salon ; une pendule à colonnes en palissandre (« avec socle et verrine ») trônait dans la chambre. Une surprise : l'atelier de Mme Périer, au mobilier fonctionnel, ne renfermait pas de glace : ou bien les clientes se contentaient, pour tout miroir, des yeux de leur couturière ou plutôt les essayages avaient lieu à leur domicile ! On connaît quelques aspects de cette clientèle par celles qui

(12) J. Tulard, *op. cit.*, p. 235.

(13) Succession Périer. Inventaire établi par Maître Mauloin les 2 avril et 11 mai 1855. Arch. dép. Loire Atlantique, 4 E 12/617.

n'avaient pas réglé leurs mémoires au moment de l'inventaire. On relève les noms des épouses des notaires Maulouin et Riom, Mme Laënnec, Mme Lelasseur; quelques noms aristocratiques: Mme du Couédic, Mme de La Roche-Massé.

A cette génération, les époux savaient écrire (Mme Périer avait même une signature assez élégante), tenaient soigneusement leurs livres de comptes et témoignaient d'un certain souci de culture: l'inventaire fait état de la présence, dans un secrétaire à colonnes en merisier, des douze volumes d'une *Histoire de France* par Marchal et de quelques autres ouvrages non précisés. Enfin, ils possédaient un peu d'argenterie: six couverts unis, marqués F.P, pesant 890 g et prisés 178 francs (3 560 francs actuels), et quelques bijoux: une montre d'homme, une de femme, en or, une chaîne et cinq bagues en or, des boucles d'oreille en or et émail.

Y compris les bijoux, la valeur du mobilier s'élevait à 2 140 francs (42 800 actuels). Les créances à recouvrer, tant pour le commerce de la femme que pour celui du défunt, se montaient à 11 932,05 francs (238 641 actuels) mais les sommes dues à des fournisseurs, plus le remboursement d'un prêt de Mme Merceron, sœur aînée de Mme Périer (5 000 francs) s'élevaient à 11 435,70 francs (9 927 actuels). Un M. Bernard, « ancien chef ouvrier de M. Périer » avait repris les marchandises pour 3 000 francs mais n'avait pas payé comptant.

La veuve dut donc continuer son métier de couturière qu'elle apprit à ses filles; l'aînée fut modiste, la seconde cousait admirablement, très fin et très vite (ses petites-filles se souvenaient de sa dextérité à passer des fils de fronces).

L'industrie des deux époux leur permettait donc de vivre très convenablement mais on a pu noter l'importance du crédit, tant pour les règlements de la clientèle que pour ceux dus aux fournisseurs; la balance des deux ne laissait qu'un reliquat relativement modeste. L'entraide familiale continuait à jouer un rôle (le prêt Merceron).

On se mariait aussi beaucoup au 5 rue Voltaire. Le 2 juin 1851, Maria, Mengia Fink (sous son nom francisé de Marie-Monique) épousait Edmond Matthys, pâtissier d'origine belge qui travaillait chez ses frères; la jeune femme apportait au ménage 5 000 francs d'argent comptant (120 000 actuels), plus 1 000 francs en meubles et effets divers, alors que le futur ne possédait que les objets et ustensiles propres à sa profession et estimés 400 francs (8 000 actuels). Les apports étant inégaux, un contrat de communauté réduite aux acquêts fut passé le jour-même (14). D'autre part, les futurs se faisaient donation au dernier vivant de leurs biens meubles et immeubles.

(14) Arch. dép. Loire-Atlantique, Étude de Maître O'Poix.

Sa sœur Maria, Ulscha (en français Marie-Julienne) épousa, le 14 octobre 1857, Mathurin-Joseph Lassalle, également employé de la pâtisserie. Voilà les deux « ouvriers étrangers à la ville » que signalait le recensement de 1846 (15).

Le dernier était un enfant trouvé, recueilli, dans la meilleure tradition du mélodrame, sur les marches d'une église, à Loudéac, muni — disait-on dans la famille — d'une layette luxueuse sur laquelle était épinglé un papier spécifiant qu'il s'appelait Lassalle. De là à extrapoler qu'il s'agissait d'un fils naturel du général Lassalle, l'éblouissant sabreur des armées napoléoniennes, il n'y avait qu'un pas qui fut allègrement franchi par la famille; mais, le général ayant été tué à Wagram en 1809, et notre Mathurin trouvé en 1820... il paraît difficile d'être posthume à ce point là ! Plus simplement son acte de mariage le dit né à Loudéac, le 16 février 1820, fils d'une Marie Lassalle, fileuse, « absente sans nouvelles ». Il fut recueilli par le curé de Loudéac qui lui fit apprendre le métier de pâtissier. Ces origines incertaines ne l'avaient pas autrement traumatisé; il était paraît-il, fort gai et bon vivant.

Le ménage Matthys alla s'établir à Fougères et le ménage Lassalle à Saumur où leurs pâtisseries réussirent très bien. Chacun eut deux filles. Une des filles Matthys revint se marier à Nantes avec un personnage vaniteux et bavard qui tint un moment un commerce à l'enseigne du « Rat gouteux » bien connu des Nantais; ses affaires périclitèrent et sa femme mourut assez jeune; l'autre épousa un nommé Girard qui succéda ensuite à la pâtisserie Fink de Poitiers. Les filles Lassalle, toutes deux remarquablement jolies et distinguées, épousèrent un minotier de Fresnay-sur-Sarthe et un notaire de Brissac.

En décembre 1862, c'était le tour de Gion Antoni (devenu Jean-Antoni) de convoler avec Joséphine Surin, fille d'un coiffeur de la rue Jean-Jacques. Le contrat de mariage est particulièrement intéressant parce qu'il donne un état détaillé de la fortune de l'époux (16). Là encore le régime était celui de la communauté réduite aux acquêts et l'avoir du futur déclaré comme provenant « de son industrie et de ses économies ». Si l'on pense qu'il n'y avait qu'une vingtaine d'années que celui-ci était venu en France, cet avoir était important. Il avait créé une autre entreprise, sise rue du Calvaire, et apportait ses effets, meubles, linge de ménage, bibliothèque et gravures pour une valeur de 3 245 francs (64 900 actuels); pour 1 200 francs d'argent comptant (24 000 actuels); en crédits certains et mémoires à recouvrer 3 716 francs (74 320 actuels); la valeur du fonds du

(15) Leur contrat, passé devant Maître Boiscurbeau, le 1^{er} octobre 1857, n'a pu être retrouvé, les minutes de ce notaire ayant été détruites lors des bombardements de 1943.

(16) Dressé par Maître Riom, le 27 décembre 1862. Conservé par l'étude Jouzel, Pigrée, Anizon à Nantes.



Antoni Fink « le père »

magasin, avec ses installations et garnitures, les marchandises, la valeur de l'achalandage et de la clientèle était estimée à 36 920 francs (738 400 actuels). Ses économies avaient été placées de la façon suivante : 4 actions à 300 francs du canal de Suez (1 200 francs) ; un coupon de 20 francs de rente 3% sur l'État, valant au cours du jour 440 francs ; 19 obligations du chemin de fer des Ardennes, valant 5 814 francs ; 5 obligations du chemin de fer du Midi (1 540 francs) ; 2 actions de la Caisse d'Escompte de Nantes (40 francs) ; divers immeubles en Suisse, estimés en capital 3 820 francs. Cet avoir était grevé de 1 000 francs dus à M. et Mme Lassalle et d'une rente de 96 francs frappant les biens en Suisse ; enfin des « crédits douteux », d'une valeur de 300 francs, n'étaient comptés que pour mémoire. Au total : 57 935 francs, soit, environ 1 158 740 francs actuels.

L'apport de la future était beaucoup plus modeste ; elle n'apportait que sa garde-robe, ses bijoux et des objets propres au ménage, le tout pour une valeur de 3 500 francs (70 000 actuels).

Une clause assez curieuse : en cas de décès, l'époux survivant reprendrait ses effets, plus une chambre garnie, d'une valeur de 2 000 francs ou cette somme ; le deuil de la veuve était fixé à 500 francs.

Le plus jeune des frères Fink, Giachen, Zievi (en France on l'appelait Eusèbe) ne suivit pas l'exemple. En 1857, il retourna s'établir pâtissier à Brigels où il se maria mais la jeune femme mourut le 26 juillet 1858, probablement à la naissance d'une petite fille qui mourut, à son tour, le 9 août de la même année. Le 30 octobre, leur mère, Maria, Margretha Fink-Derungs, disparaissait également. Ayant tout perdu, Eusèbe laissa ses souvenirs et ses tombeaux derrière lui et revint à Nantes près de son frère.

Son chagrin avait dû être réel et profond puisqu'il ne songea à refaire sa vie qu'en 1865. Il n'alla pas bien loin chercher une seconde épouse. La petite Marie-Sophie-Alexandrine Périer, qui avait deux ans lors de sa venue en France, en 1847, avait alors 20 ans. Le 12 juillet 1865, il l'épousa, toujours à Saint-Nicolas, mais cette fois dans la basilique actuelle. Le contrat fut établi par Maître Riom, le 29 juin 1865 (17).

Le régime était également celui de la communauté réduite aux acquêts. Les biens du futur sont minutieusement décrits et consistent en :

- 8 000 francs (soit 160 000) prêtés à un ménage de la Templerie, de Château-Thébaud, portant intérêt à 5 % (18)
- 2 140 francs d'argent comptant (42 800)
- 26 obligations des chemins de fer romains
- 8 du Crédit foncier de France
- 4 des chemins de fer portugais
- 2 des chemins de fer des Ardennes
- 1 des chemins de fer du Midi pour une valeur de 16 082 francs (soit 321 640)
- des crédits et mémoires à recouvrer : 6 554 francs (soit 131 080)
- des marchandises en magasin : 5035 francs (soit 100 700)
- argenterie, meubles et vêtements, respectivement pour 1 000 (20 000), 1 200 (24 000) et 900 francs (18 000)
- le fonds du magasin de la rue Voltaire avec ses installations et garnitures, la valeur de la clientèle et de l'achalandage, évalués 30 000 francs (soit 600 000)
- des immeubles en Suisse, d'une valeur de 3 400 francs (soit 68 000) grevés d'une rente viagère de 92 francs due aux héritiers Derungs, soit un total de 74 311 francs (1 486 220 francs actuels).

Marie-Sophie-Alexandrine Périer faisait un beau mariage ! D'autant plus qu'elle apportait moins encore que Joséphine Surin : ses vête-

(17) Conservé par l'étude Jouzel, Pigrée, Anizon, Nantes.

(18) Ce prêt avait été consenti pour trois ans, en 1861, et avait donc été prolongé (Arch. dép. Loire-Atlantique, Étude Riom, 4E 42/59).

ments, pour 300 francs. Sa mère déclarait lui constituer une dot, imputable sur la succession de son père et, s'il y avait lieu, sur la sienne propre, d'un montant de 3 500 francs (70 000) payable à hauteur de 1 500 francs en linge et toilettes dont la célébration du mariage lui vaudrait quittance. Le surplus pourrait être acquitté par portions ou en totalité, à sa convenance, et produirait des intérêts à 5 %.

Voilà qui constitue, certainement, une dot fictive. Rien ne prouve que les toilettes en question aient été fournies; en tous les cas, elles revenaient sûrement moins cher à l'atelier maternel (bien que la veuve Périer et sa fille soient dites, pour la circonstance, « sans profession »). Enfin, cette somme de 3 500 francs était supérieure à la succession du père, même en y comprenant le mobilier. Mme Périer ne semble pas avoir rendu de comptes de tutelle (19).

Voilà donc nos familles d'immigrés de diverses origines reliées entre elles et fixées à Nantes.

Vie privée et intégration

Ce n'est qu'avec la femme de Frédéric Périer que tous ces personnages cessent d'être des noms pour devenir des êtres réels pourvus d'une personnalité et d'une histoire. Encore, la « grand-mère Périer », comme on disait, n'a-t-elle laissé le souvenir que de ses distractions.

L'inclination ou la raison décidèrent-ils du mariage d'Alexandrine Périer et d'Eusèbe Fink ? Pour lui, assez probablement la raison : on disait qu'il n'avait jamais oublié sa première femme et, de fait, il garda, jusqu'à la fin de sa vie une parure de corail qui avait appartenu à celle-ci et finit par la donner à sa belle-fille, sans qu'Alexandrine ait jamais été autorisée à la porter. Pour elle, peut-être aussi : il avait quinze ans de plus qu'elle et n'était pas toujours facile à vivre. On racontait qu'il était entré un jour dans une colère terrible parce que sa jeune femme s'était attardée à jouer avec des petits chats, au lieu d'être au magasin ; c'est que le fils de Margretha Derungs n'admettait pas qu'on perdît son temps !

(19) Sa fille aînée Louise, Françoise (qui signait Fanny) s'était mariée, deux ans auparavant, avec un ouvrier bijoutier parisien : Charles-Amable Guerry qui n'apportait que sa garde-robe et effets personnels qui ne furent ni décrits, ni estimés « attendu qu'il se réserve le droit de les reprendre en nature, ou ceux qui les représenteront, à quelque valeur qu'ils puissent s'élever », alors que la jeune femme apportait pour 3 840 francs en garde-robe, meubles, linge et argent comptant, provenant de la succession de son père, de ses gains et économies. Une dot, à peu près équivalente, avait donc été constituée à Alexandrine. Le mariage Guerry avait dû être réalisé par l'intermédiaire familial : un Charles Febraud (peut-être le frère de Pierre) avait signé au contrat ainsi que sa femme, née Caroline Guerry, peut-être tante du marié.



Eusèbe Fink

Eusèbe et Alexandrine restèrent un moment à Nantes où ils eurent trois enfants : Laurent, né en 1867 ; Isabelle, née en 1873 et Berthe (ma grand-mère), en 1875. Ils avaient acquis, en 1873, un terrain de 3 000 m², situé à Chantenay où ils firent construire une simple maison d'un étage, nommée « Villeneuve », où une vache qu'il faisait élever rappelait sans doute à Eusèbe sa Suisse natale. La maison existe encore, mais le jardin a été loti d'immeubles (20) !

Eusèbe avait formé le projet de se retirer dans cette maison mais, sa famille augmentant, jeune encore (il avait 45 ans), il décida de continuer son métier. Il quitta alors Nantes pour s'établir à Poitiers où il racheta une pâtisserie qui avait été fondée en 1828 par un certain Giacometti, sans doute suisse d'origine. Comme l'immeuble du 5 rue Voltaire appartenait à des frères de ce nom, il est probable que c'est par cette voie que l'affaire se fit. Il inscrivit le nom de Fink à l'enseigne de ce magasin, situé rue Saint-Porchaire (aujourd'hui rue Gambetta) ; il y figure encore bien qu'il n'appartienne plus à la famille depuis longtemps.

(20) L'acte d'achat n'a pu être retrouvé, les archives de l'étude Riomp pour cette période ayant été détruites dans les bombardements de 1943.

Son frère Antoni resta à Nantes. De son mariage avec Joséphine Surin était issue une nombreuse famille : 7 enfants. Le couple mettait en pratique la parole de l'Évangile : « croissez et multipliez ». Antoni a d'ailleurs laissé le souvenir d'un chrétien intransigeant ; il allait jusqu'à ne pas se découvrir devant un enterrement civil !

Il mourut assez jeune, emporté par la typhoïde, le 6 décembre 1885 et sa femme ne lui survécut même pas un an puisqu'elle mourut, le 31 octobre 1886, âgée seulement de 44 ans. L'oncle Eusèbe devint le tuteur des enfants orphelins et fit venir les plus jeunes à Poitiers.

Sans entrer dans les détails de la biographie des sept enfants, il est curieux de retracer le sort de certains d'entre eux. Le fils aîné, Adalgott, était un original. Il avait préféré la poésie à la pâtisserie, ce qui nourrissait moins bien son homme ! C'est lui l'auteur de ce sonnet sur Brigels que nous citions au début. Il occupait un emploi de bureau mal rémunéré et réservait le meilleur de ses forces à faire des vers. On a de lui deux recueils, imprimés sans doute à compte d'auteur (21). Il semble avoir fait partie de la Société académique de Nantes puisque, dans un long compte-rendu de son recueil *Gerbe de sonnets*, le baron Gaëtan de Wismes le qualifie de « collègue » (22). Compte-rendu élogieux, en dépit de cette réserve : « comme un mets recherché servi chaque jour blaserait vite le palais et fatiguerait l'estomac, les poèmes à forme fixe demandent un usage modéré ». Il reconnaît, cependant, que si la césure est parfois mal placée, les rimes sont toujours riches et l'inspiration élevée. Il conclut : « M. Fink est un vrai poète » et assure le lecteur que l'auteur « ne l'a pas trompé quand il s'est peint dans ce beau vers : « Je ne sais que prier, aimer, chanter, pleurer ». De fait, ses vers révèlent une belle âme, incomprise et insatisfaite ; malheureux en amour et toujours déçu, Adalgott n'attendait le vrai bonheur que d'un monde meilleur. Mais ce doux rêveur enfourchait parfois un sujet politique et devenait alors enragé. Il faut dire que les temps fournissaient à ce catholique fervent de quoi fourbir sa colère. Il vécut, en effet, la pénible période de la séparation de l'Église et de l'État. Je ne résiste pas à citer la chute d'un sonnet qui vous donnera la mesure de sa verve polémique et de son indignation. Après avoir réclamé : « La liberté du culte et de l'enseignement » (ce qui fournit un alexandrin aussi régulier et poétique que « La caisse des dépôts et consignations » !), il adressait cette sommation à la majorité anticléricale : « Dégringolez pantins ! Fou- tez le camp, Fripouilles ! »

(21) *Gerbe de sonnets*, déjà cité, (note 6) et *Au long des rives de la vie*, Poèmes. (Paris, J.L.L. d'Artrey, 17, rue de La Rochefoucauld, 1926).

(22) Compte-rendu par le baron Gaëtan de Wismes de *Gerbe de sonnets* de A. Fink aîné (Nantes, Imp. C. Mellinet, Biroché et Dautois, succ. 1908).

Méprisant l'argent qui le lui rendit bien, le poète, considéré comme un raté par sa famille — ce dont il se moquait :

« Peu m'importe que contre moi l'on déblatère :

Je suis peut-être un ours... je ne suis pas banal » (23).

Il mourut fort âgé en 1941, fort pauvre mais toujours fier :

« Je ne courbe jamais le front que devant Dieu », avait-il écrit !

Le second fils, Antoni, n'était pas banal non plus et rejeta également la morale bourgeoise mais pour des raisons moins idéalistes que son frère aîné. Il scandalisait la famille qui n'en parlait qu'à mots couverts et faisait sortir les enfants quand il était question de lui, ce qui fait que ses aventures demeurent un peu floues ! Il avait eu « des histoires de femmes », faisait des dettes, aurait même fait un peu de prison à la suite de quelques menues escroqueries commises, probablement, dans le louable souci d'éteindre lesdites dettes ! Poussé, peut-être, par un réveil du sang des mercenaires suisses, il s'était engagé pour l'Indochine ; rentré en France, il vivait d'expédients et d'emprunts à son frère cadet. Ce personnage hors cadre dont les frasques ont été accentuées par le souci de respectabilité de l'époque et de sa famille, finit tragiquement : il se noya dans une rivière indéterminée, par accident ou suicide ? Toujours est-il que la respectable chapelle Fink du cimetière de Miséricorde ne s'ouvrit pas pour lui. Autre détail significatif, les photographies le représentant furent soigneusement détruites ; une seule échappa, oubliée dans un album de la branche Lassalle. Ce geste, dont il existe d'autres exemples, marquait symboliquement le rejet familial.

Avec le troisième fils, Eugène, nous rentrons dans la norme et les destins paisibles. Il fit son apprentissage de pâtissier partie à Paris — où il trouvait le courage, après son travail, d'aller passer presque toutes ses soirées à l'Opéra-Comique —, partie chez son oncle Eusèbe. Celui-ci l'aimait bien ; il souhaitait même lui faire épouser une de ses filles, Isabelle ou Berthe, au choix ! Ni l'une, ni l'autre des deux jeunes filles ne se sentirent de goût pour leur cousin (ou pour la pâtisserie ?), tout en reconnaissant qu'il avait un physique agréable ; Eugène n'en ressentit, sans doute, pas davantage, en tous les cas, il n'en fit pas une maladie et épousa une « demoiselle » du magasin de Poitiers. A défaut d'une fille, l'oncle lui laissa le magasin qu'il lui vendit lorsqu'il prit sa retraite. Quelques années après, il revendit la maison à un cousin (fils de l'aîné des filles Matthys) et vint reprendre à Nantes la tradition créée par ses oncles et son père. Il s'associa, sous l'enseigne du « Faisan doré », avec le traiteur Mauduit. Les deux associés ne s'entendirent pas et se séparèrent avec pertes et fracas. Le « Faisan doré » ayant laissé des plumes dans l'affaire,

(23) « Boutade », dédiée au Baron de Wismes ; Extrait de *Au long des rives de la vie*.

Eugène s'installa seul, rue La Fayette, à l'enseigne de « l'Aigle d'Or », s'élevant d'un cran dans l'échelle des volatiles pour prendre sa revanche. Si son frère était poète, lui était artiste en pièces montées ! Il avait exécuté, pour un notaire qui enterrait sa vie de garçon, un corbillard en chocolat, garni de couronnes de sucre filé ; et, pour la première communion d'une jeune cousine, un char en nougat, avec des chevaux en carton, conduits par un aigle en sucre et chargé de fruits divers, réalisés en glaces. Il offrait traditionnellement à sa famille résidant à Nantes, un grand dîner... le mercredi des Cendres, entre le coup de feu du Carnaval et celui de Pâques, jugeant sans doute moins grave de faire bombance le premier jour du Carême qu'ensuite ! Il mourut, jeune encore, en 1921 ; sa veuve réduisit l'entreprise à un magasin plus petit, rue de Guérande, qu'elle géra quelque temps, avec beaucoup de difficultés puis dût se résoudre à le vendre. C'est ce dernier établissement qui a perpétué le nom Fink jusqu'en 1988. Les descendants d'Eugène sont également les derniers représentants du nom.

Le quatrième fils, Alfred, qui prit ses distances avec la famille a laissé peu de souvenirs.

Des trois filles, Marguerite, Lucie et Marie-Louise, l'aînée eut un destin tragique : elle perdit une petite fille de six ans, brûlée vive par accident et devint un peu folle. La seconde eut un roman qui ruina sa vie. Lucie avait été mariée, très jeune, à un employé de la maison de Poitiers (pâtissier, bien sûr et Suisse) Joseph Demund. Le couple partit s'établir à Redon. Passer ses journées dans un étroit magasin de l'étroite Grande-Rue de Redon parut vite assez morne à la jeune femme qui n'eut pas d'enfants. D'autant plus que son mari était un excellent homme et un parfait pâtissier qui eut vite une grande réputation dans la ville et ses environs ; c'était un bourreau de travail, faisant à peu près tout lui-même, se couchant tard, se levant tôt, prenant à peine le temps de manger mais... se soutenant au porto ! Donc, à force de jours, Redon, la pâtisserie, le mari, tout cela finit par peser trop lourd et, soudain, dans sa maturité, celle que l'on appelait à Redon « la belle Mme Demund » rejeta le couvercle sous lequel elle étouffait et partit avec un ancien greffier du tribunal ! Ce fut un beau scandale ! A Redon où l'infortuné Joseph continua à travailler par habitude et dans la famille qui se voila la face avec un bel ensemble et rompit toutes relations avec cette femme perdue ! Hélas ! peu de temps après, les amants fugitifs voyageaient en Suisse quand, au cours d'une excursion sur le lac de Genève, une crise cardiaque emporta celui qui avait enlevé la pauvre Lucie !

Il n'y eut qu'une voix parmi les tantes, sœurs et cousines dont la vertu était plus solide ou moins attaquée, pour s'écrier qu'il y avait une justice ! Lucie survécut longtemps à son bref et tardif bonheur, jusqu'en 1958. Elle s'était, peu à peu, réconciliée avec ses frères et sœurs (même l'intransigent Adalgott avait pardonné). Elle mourut tristement et pauvrement et réin-

tégra la famille dans la chapelle du cimetière.

Marie-Louise épousa un bijoutier nantais dont la famille était liée avec celle de sa tante Alexandrine. Elle eut trois enfants qui n'eurent pas de descendance.

Pendant ce temps, la maison de Poitiers avait prospéré puisqu'Eu-sèbe Fink parvint à constituer une fortune d'environ 900 000 francs (environ 18 000 000 actuels), et cela avec des bénéfices honnêtes : les gâteaux étaient vendus 1 et 2 sous pièce ! Il se scandalisait, paraît-il, de ce que les pâtisseries parisiens vendaient leurs gâteaux jusqu'à 4 sous ! Les Poitevins, désargentés ou peu généreux, donnaient des réceptions avec trois douzaines de gâteaux d'un sou ! On ne vendait pas le lendemain les restes de la veille, ou, alors, moins cher, sous la désignation de « vieux cuit » ; les principaux clients de cette marchandise de second ordre étaient les écoliers, ou bien elle était donnée à des communautés.

Cette réussite lui permit de procurer une bonne éducation à ses quatre enfants (une dernière fille, Lucie, était née à Poitiers). Suivant l'usage, les meilleures études furent réservées au fils unique, Laurent, qui fit de brillantes études au lycée de Nantes. Seule ombre au tableau : aux vacances, le père trouvait son fils mal élevé ; il en écrivit au proviseur qui répondit que l'établissement se chargeait de l'enseignement, pas de l'éducation qui regardait les familles ; réponse qui scandalisa ! Les vacances suffirent, sans doute, à redresser la situation car Laurent Fink passa toujours pour un homme bien élevé qui ne détonait dans aucun milieu ni aucune circonstance. La nourriture du lycée laissait également la famille assez perplexe car, interrogé sur ses repas, le jeune garçon répondait invariablement : « des saucisses aux choux ! » ce dont il ne se plaignait pas d'ailleurs. Il n'en devait que mieux apprécier la viande des Grisons et le gruyère que son père faisait venir de Suisse par meules entières.

Les trois filles furent aussi mises en pension. Pension religieuse, bien sûr ! Les « bonnes familles » pensant, avec l'évêque d'Orléans Mgr Dupanloup, que leurs filles devaient être élevées « sur les genoux de l'Église ».

L'Église avait alors, à Poitiers, trois variétés de genoux éducateurs, si l'on peut ainsi s'exprimer ! Les Dames du Sacré-Cœur réservaient leurs soins aux jeunes filles de l'aristocratie ; la particule était obligatoire même si l'on ne regardait pas de trop près à son authenticité. Une timide tentative de Mme Fink pour y faire admettre ses filles fut immédiatement découragée. Des jeunes filles bien nées ne devaient pas risquer de côtoyer les filles d'un fournisseur de leurs parents ! Même si lesdits parents étaient de ceux qui recevaient, une fois l'an, avec trois douzaines de gâteaux d'un sou ! Le degré au-dessous était le pensionnat des Filles Notre-Dame qui élevait les filles de la bourgeoisie rentière ; les filles de commerçants en exercice n'y étaient admises qu'avec réticence. Les Fink s'adressèrent donc

au troisième établissement : la Providence qui recevait le tout venant. L'instruction y était médiocre (comme dans les deux autres, d'ailleurs) ; il s'agissait de former des épouses soumises et des mères dévouées ; lire, écrire, compter, de vagues notions de littérature (la plupart des bons auteurs n'étant pas convenables à mettre entre les mains de jeunes personnes) et l'histoire sainte, constituaient tout le programme. En revanche, l'éducation religieuse et morale était d'excellente qualité. Elle était dispensée par le chanoine Robert de Castries (de la famille ducale du même nom) dont la personnalité, la rigueur, l'autorité ont profondément marqué ses jeunes pupilles et leur mère qui l'écoutait en pleurant lorsqu'il prêchait à Saint-Porchaire.

Comme il fallait bien valoriser le produit sur le marché du mariage, on enseignait aussi les arts d'agrément. Isabelle, Berthe et Lucie pianotèrent sans conviction ; leur père déclarait, du reste, que les sons produits par un piano lui procuraient à peu près autant de plaisir que d'entendre taper sur des casseroles, sans qu'on ait jamais su si cette opinion résultait de ses goûts personnels, du talent de ses filles ou de la qualité de l'instrument mis à leur disposition ! Elles peignirent aussi des écrans de cheminée et des tambourins, de leur propre aveu largement retouchés par leur maîtresse de dessin. Une fois mariées elles se gardèrent bien de toucher un pinceau ou d'ouvrir le piano qui continua de trôner dans leur salon, symbole de la bourgeoisie « arrivée ».

Leur éducation terminée, vers l'âge de seize ou dix-sept ans, elles rentrèrent au foyer paternel et poursuivirent leur vie monotone, tissée de travail manuel et de dévotions, en attendant celui qui leur ouvrirait une existence personnelle.

Laurent avait pris son essor bien avant ses sœurs. Le jeune homme témoigna du désir d'être architecte ; à quoi son père répondit : « Jamais de la vie ! C'est un métier de crève-la-faim, tu seras médecin ou pâtissier ! » Se sentant peu de goût pour l'industrie paternelle, Laurent choisit la première voie qui offrait, au moins, l'avantage d'aller poursuivre ses études à Paris ; avantage dont il profita largement pour s'amuser plus que pour travailler, au moins au début. La médiocrité des résultats mettait son père en fureur, déclarant qu'il allait couper les vivres et obliger le jeune fumiste à se mettre à la pâtisserie. Devant cette menace, Laurent écrivait à sa mère une lettre éplorée où il parlait de suicide. Sa littérature ne manquait jamais son effet et sa mère, en larmes, se précipitait à la poste pour expédier un mandat (pris sur ses fonds secrets) à son fils unique ! Le fils prodigue reconnaissait, plus tard, en riant beaucoup, n'avoir jamais eu la moindre intention de mettre fin à des jours qu'il coulait si agréablement ! Il parvint, cependant, à devenir médecin et chirurgien et même bon praticien, puisqu'il fut, par la suite, chirurgien en chef de l'hôpital de Chantenay, à Nantes.

Il fut le premier à se marier avec la fille d'une famille amie qui avait tenu le buffet de la gare de Tours. Son père aurait préféré la fille d'un de ses amis suisses, mais le jeune homme s'entêta et même se fit naturaliser français car l'élue de son cœur ne voulait pas devenir suisse par son mariage. Le père s'inclina mais en garda un peu de rancune.

Il faut dire que Marie Huguenot, (c'était son nom) justifiait pleinement cet attachement. Elle était non seulement ravissante, coquette, élégante et charmante, mais aussi, comme si elle avait voulu se faire pardonner tous ces avantages, gracieuse et bonne. Le couple s'installa à Nantes, dans une spacieuse maison qu'il fit construire place Canclaux et qui existe encore, mais leur bonheur s'acheva en tragédie, un soir de décembre 1902. Marie prit un soir, étourdimement, une dose trop forte de purgation au séné, il s'ensuivit une péritonite et elle mourut deux jours après, avec douceur et courage, après avoir distribué ses bijoux à ses nièces et à ses amies dont l'une nota ses dernières paroles... Elle disait qu'elle voyait le ciel s'ouvrir et les anges venir à elle. Elle avait exprimé le désir d'être enterrée en robe de bal, il fut respecté. On inscrivit sur sa tombe : « Comme un beau rêve, elle a passé », mais, ultime coquetterie, pas l'année de sa naissance. Le docteur Fink quitta Nantes l'année suivante pour Paris où il se remaria par la suite, mais sa vie fut brisée par ce deuil. De ce second mariage, il n'eut qu'un fils qui n'eut pas de postérité masculine.

Le mariage des filles était la grande affaire ! Les demoiselles Fink avaient des dots confortables et pouvaient prétendre monter d'un cran dans l'échelle sociale. Leur père les aurait volontiers mariées à de Suisses. Il emmena successivement Isabelle et Berthe à Brigels dans l'espoir de les y établir ; elles se débattirent pour ne pas rester dans ce lieu sauvage où l'on parlait mieux le roumanche que le français. Elles en furent, sans doute, si durablement traumatisées qu'elles ne semblaient pas avoir gardé le moindre souvenir du berceau de la famille de leur père. Leur cousine, Gabrielle Lassalle, dont la beauté avait ébloui Brigels, avait déjà déclaré que, dans ce village des Grisons, on pouvait envisager de passer des vacances, mais sa vie, certes, non !

Le mariage d'Isabelle, en 1893, est très significatif des mentalités et des structures sociales de l'époque. Des amis avaient présenté comme époux possible un officier du 125^e d'Infanterie qui tenait garnison à Poitiers : le capitaine Théodore Deliquet. Isabelle et sa mère s'emballèrent immédiatement pour ce parti, bien que le capitaine (né en 1865) eut près de 40 ans et la jeune fille à peine 20. Il était issu d'une famille modeste et rurale du Vigean (Vienne) et avait eu beaucoup de mérite à devenir officier, en ce temps où les cadres se recrutaient encore beaucoup dans l'aristocratie. Il avait pu poursuivre ses études grâce à des bourses qui, alors, n'étaient attribuées qu'aux meilleurs élèves mais il était, évidem-

ment, sans fortune, ce qui l'empêchait, vraisemblablement, de prétendre à la main d'une fille d'officier supérieur ou d'ancienne bourgeoisie. De même Isabelle Fink, fille d'un pâtissier en exercice, ne pouvait aspirer à un officier jeune, brillant et encore moins issu de l'aristocratie, bien que sa dot (50 000 francs) fut double du minimum exigé par l'armée. Pour elle, comme pour lui, il s'agissait donc d'un excellent parti !

Avant de donner leur autorisation, les supérieurs hiérarchiques du capitaine firent faire l'enquête de moralité réglementaire, laquelle conclut que Mlle Fink jouissait « d'une très bonne réputation, que sa conduite a toujours été irréprochable et n'a jamais donné lieu à aucune critique, qu'elle est distinguée et qu'elle a reçu une très bonne éducation... que la famille Fink est très honorable et est très estimée dans la ville de Poitiers et ses environs », qu'enfin, la fortune de la famille pouvant être évaluée à 800 000 francs, les « espérances » de la jeune fille se montaient à 150 000 francs (24).

La question du contrat faillit faire manquer le mariage. Prudent, Eusèbe Fink tenait à un régime de communauté réduite aux acquêts ; le capitaine Deliquet prétendait à une communauté complète, disant qu'il était humiliant pour un officier de ne pouvoir disposer de la totalité des biens du ménage ; à quoi son futur beau-père répliquait qu'il ne porterait pas son contrat sur son dos et, entêté comme un Suisse, s'obstinait : pas de contrat, pas de fille !

Le capitaine ne cédait pas, la promise pleurait, sa mère se lamentait et on expédiait Berthe mettre des cierges à sainte Radegonde ! Devant ce bouleversement, le père se rendit au Vigean pour que les parents du futur raisonnent leur fils et, aussi pour prendre plus amples renseignements sur le sérieux du futur. Sur ce point, il fut pleinement rassuré : quelqu'un qu'il avait questionné sur la famille lui donna les meilleurs renseignements sur son honorabilité, lui vanta les mérites de Théodore qui avait bien du mal, sans fortune, à tenir son rang d'officier ; mais, ajouta le bonhomme, cela va aller mieux maintenant puisqu'il paraît qu'il va épouser « une riche bonbonnière de Poitiers ! » Les choses finirent par s'arranger ; le capitaine accepta les conditions de son beau-père et le mariage eut lieu, en grande pompe, à l'église Saint-Porchaire. Des brioches remplaçaient le pain bénit et la mère de la mariée jeta, suivant l'usage, des sous et des dragées aux enfants pauvres à la sortie de la messe.

Caractéristique aussi, le mariage de Berthe, la seconde fille qui rappelle le dénouement des romans pour jeunes filles de l'époque. Sa mère lui préférait son aînée et la jugeait la moins jolie de ses filles (ce qui paraît injuste). Leur père semblait avoir partagé ce point de vue et disait que

(24) Arch. de la Guerre : dossier Deliquet.

Berthe aurait une dot un peu plus forte, étant « d'un placement plus difficile ». Toujours est-il qu'à 23 ans elle n'était pas mariée ; si bien qu'à tout hasard, mais sans grand espoir de l'y voir dénicher un mari, on l'envoya à Nantes, chez son frère qui donnait un grand bal pour la nouvelle année 1899.

Elle y rencontra un jeune homme, invité comme danseur par l'intermédiaire d'une amie de la place Canclaux. Michel Gautier fit, comme il se devait, danser, à plusieurs reprises, la sœur de ses hôtes. Au premier tour de valse, Berthe Fink fut éblouie, pour la vie !

Ce qu'ils se sont dit est resté leur secret mais, dès le lendemain, la jeune fille traversait la place pour confier à leur amie qu'il fallait absolument qu'elle revoie ce jeune homme. Démarche assez hardie qui montre à quel point elle avait été séduite. L'amie ne se fit pas prier, servit d'intermédiaire et le mariage se décida si vite qu'il fut célébré à peine plus d'un mois après : le 24 février 1899. Le plus étonnant ne fut pas l'emballement de la jeune Berthe mais la promptitude de la décision de Michel Gautier qui s'était jusqu'alors montré fort hésitant devant le mariage. Tant et si bien que la fille « d'un placement difficile » rentra à Poitiers quasiment fiancée, comme une héroïne de roman ! Les fiançailles et les préparatifs furent menés bon train ; les deux familles, également heureuses de caser leurs rejetons, se convinrent parfaitement. Il faut dire que Berthe avait eu la main heureuse : les Gautier, originaires de Pornic et fixés à Malestroit (Morbihan), étaient riches (maisons, vignes et terrains à Pornic, des fermes et une maison châtelaine à Malestroit). Le mariage des parents de Michel (âgé alors d'une trentaine d'années) avait déjà été fort romanesque. Sa mère, petite paysanne illettrée mais d'une grande beauté, travaillait chez un oncle dans une ferme de Malestroit, Tirpen, dont le propriétaire était un M. Gautier, de Pornic, âgé d'une cinquantaine d'années quand elle en avait à peine vingt. Fut-il ému à l'idée que cette beauté allait se faner très vite dans les durs travaux de campagne ? Ce célibataire qu'on pouvait croire décidément endurci lui proposa de l'épouser ; elle accepta. Il fit construire, à Tirpen, une grande et belle maison, entourée d'un grand parc (25) et le plus remarquable fut que cette jeune fille qui n'était jamais sortie de son village se métamorphosa en « dame de château » au point que la famille Fink ne soupçonna jamais ce qui précède. Elle était veuve alors, remariée avec un commandant Lucinet et se trouvait très à l'aise dans le milieu officier, de même qu'elle fréquentait tous les châtelains de la région de Malestroit. Son fils même semble n'avoir jamais connu ses origines. D'autre part, Michel, descendant de paysans et de marins pornicais ainsi

(25) Aujourd'hui rangée, avec une certaine indulgence, parmi les châteaux et manoirs du Morbihan, par Charles Floquet : *Dictionnaire archéologique, historique et touristique des châteaux et manoirs du Morbihan*, Imprimerie de la Manutention, Mayenne, 1991.

que d'une longue lignée de paysans morbihannais, enracinés depuis, au moins, le XVII^e siècle dans le pays de La Chapelle-Caro, avait l'aisance et la distinction d'un parfait homme du monde, une belle prestance physique et une séduction qui laissait peu de gens insensibles. N'ayant aucune formation professionnelle précise, il n'en réussissait pas moins dans tout ce qu'il entreprenait et professait un mépris tout aristocratique pour l'argent qui ne constituait pour lui qu'un moyen, pas une fin en soi. En un mot, Cendrillon avait rencontré le Prince charmant !

Le père de Berthe tint parole et augmenta la dot de la maison de Villeneuve qu'il avait conservée à Chantenay puisque le jeune ménage devait s'installer à Nantes où Michel monta un commerce de « bois du Nord et du pays » qui prospéra rapidement.

La seule note discordante fut lancée par l'abbé de Castries qui, mis au courant du mariage et de sa promptitude (la date choisie tombait en Carême et un jour de Quatre-Temps) déclara : « Ma chère enfant, c'est ce qu'on appelle un mariage bâclé ! » Pour une fois, Berthe n'écoula pas le sévère directeur de conscience.

Après un voyage de noces à Paris, Berthe entra chez elle, dans un petit hôtel de l'avenue de Launay (loyer 900 francs par an) qu'elle trouva tout meublé de la cuisine au grenier et décoré par les soins de l'époux. On n'imagine plus, de nos jours, une jeune mariée n'ayant pas eu son mot à dire dans l'aménagement de sa maison ! Elle fut ravie et, au début de décembre, naissait une petite fille qui devait rester unique.

Lucie fut fiancée un peu avant ses vingt ans (la plus jeune des trois sœurs, ce dont elle se montra très fière) avec un commerçant aisé, Émile Proux, qui exerçait son industrie d'installateur de sanitaires et de chauffage central dans la rue Renaudot, à quelques pas de la famille. On a conservé un menu, plantureux, du déjeuner de mariage qui eut lieu le 21 avril 1903. Ce nouveau ménage s'installa dans la même rue, rue que Lucie ne quitta que pour mourir, bien des années plus tard.

De ces trois ménages, seul celui d'Isabelle fut stable ; les maris de Berthe et Lucie, en dépit (ou à cause ?) des vertus de leurs épouses désertèrent le foyer conjugal et divorcèrent, au grand désespoir de leurs pieuses femmes.

La volonté d'oubli et de transformation

Ce n'est pas des Fink que vint la volonté d'oubli. Antoni et Eusèbe, malgré un travail absorbant et fatigant (tout se faisait à la main) avaient trouvé le courage de tenir un journal de leur vie (sorte de livre de raison) où ils retraçaient, en outre, à l'usage de leurs enfants les origines et

l'histoire de leur famille. Eusèbe Fink en avait informé ses enfants, ajoutant : « Vous verrez cela après ma mort ».

Lorsque celle-ci survint en 1907, la première à voir fut sa veuve qui jeta tout au feu, avec, disait-elle, la bénédiction de son confesseur. Quant à celui d'Antoni, on en connaît deux feuillets, concernant la famille de leur mère qui avaient été recopiés ; l'ensemble disparut dans les bombardements de Nantes, en 1943. Ainsi disparurent des témoignages qui constitueraient aujourd'hui des documents du plus grand intérêt.

Alexandrine Fink justifiait son geste en disant que le texte de son mari disait du mal d'elle ; ce qui à la réflexion paraît peu vraisemblable puisqu'il le destinait à leurs enfants. Plus probablement donnait-il trop de détails sur sa famille à elle. Parvenue à la bourgeoisie aisée, dans une des villes les plus conformistes qui soient, belle-mère d'un officier, elle ne se souciait pas que les humbles origines des Yvrenogeu et des Périer pussent être révélées par des frères et sœurs indiscrets. Au contraire, elle préférait enjoliver la réalité avec une naïveté qui rend ses fables faciles à déceler. On a vu qu'elle n'hésitait pas à faire de son beau-frère Lassalle le fils naturel du général sans avoir pris la précaution de vérifier les dates de celui-ci. De même, lorsque Jean Casimir-Périer fut élu à la présidence de la République (en 1894) s'avisait-elle qu'il s'agissait sûrement d'un quelconque cousin. Elle prétendit lui avoir écrit ; le président aurait bonnement répondu : « Quand vous ou quelqu'un des vôtres passera par Paris, venez donc déjeuner à l'Élysée ! » Il est, d'ailleurs curieux que personne ne se soit précipité pour profiter de cette invitation à la bonne franquette qui, pour sa rareté, méritait un meilleur sort ! Personne n'a jamais vu non plus la lettre présidentielle. La démission du président, l'année suivante, la tira d'embarras et elle ne jugea pas utile de poursuivre des relations si heureusement amorcées !

La bonne dame ne pouvait cependant ignorer que son père avait été cordonnier à Nantes ! Comme ses filles avaient connu leur grand-mère Périer (qui avait suivi ses enfants à Poitiers où elle mourut en 1887), elle était bien obligée d'admettre que celle-ci avait été couturière mais elle prétendait qu'elle fournissait la cour de Napoléon III ; quelques réceptions officielles nantaises avaient dû ainsi prendre du galon ! Elle assurait également que la famille Fink avait exercé, dans son pays, de hautes fonctions, ce qui n'a pu être vérifié.

Si les Yvrenogeu et les Périer avaient à peu près disparu de l'horizon familial, la mémoire du « grand-père Fink » (comme on dit encore) y resta, cependant très honorée. Il a laissé le souvenir d'un vieil homme, coiffé d'une calotte de soie noire, assez sourd et peu bavard. Il avait le goût de l'histoire, honorait le souvenir de la monarchie française et professait, pourtant, une grande admiration pour Napoléon (à cause de la Confédé-

ration helvétique, peut-être). Chaque soir, il prenait congé par cette formule (que nous transcrivons phonétiquement) : « Boune nott, dormi ben ! », seuls mots de roumanche que sa famille ait jamais retenu. Cependant, ses sœurs et lui s'entretenaient volontiers dans cette langue, ce qui agaçait Alexandrine qui avait l'impression qu'ils se cachaient pour dire du mal d'elle. Signe, peut-être que tout n'allait pas toujours pour le mieux dans le ménage !

Pourtant, quelques-uns de leurs descendants préféraient laisser ignorer qu'il existât quelques liens entre eux et la célèbre pâtisserie poitevine qui perpétue encore le nom.

Ces prétentions, un peu ridicules, montrent clairement, d'une part la volonté d'intégration à la société bourgeoise la plus conformiste ; elles indiquent d'autre part que cette intégration était assez réussie pour qu'on pût souhaiter faire oublier des origines qui n'avaient rien de honteux, avec beaucoup d'ingratitude pour ceux qui avaient réalisé l'ascension sociale.

Conclusion

Quel intérêt historique peut-on dégager de ces structures familiales et de ces détails de vie privée ? Quelle que fut l'origine de cette immigration, française ou étrangère, le travail en était évidemment la motivation principale. Les campagnes françaises formaient alors une sorte de Tiers-Monde aux portes des grandes villes qui servaient d'exutoire au trop plein de leur population ; elles fournissaient les métiers les moins qualifiés (à l'exception de Frédéric Périer dont la réussite fut d'ailleurs la meilleure).

L'immigration venue de Suisse répondait à une tradition, la pâtisserie ayant pris le relais de la garde suisse. Elle n'était pas, d'ailleurs, sans ressources et se souciait d'accéder, par un apprentissage, à une qualification professionnelle supérieure et, partant, plus lucrative.

L'intégration s'est faite, dans un premier temps, par des alliances entre ces familles étrangères et les familles françaises nouvelles venues en milieu urbain. Les mariages sont très significatifs. Il est généralement admis que les hommes cherchaient à épouser des jeunes filles un peu plus riches qu'eux-mêmes, ce qui se vérifie pour les filles Fink mais elles épousèrent des ouvriers étrangers (Matthys) ou d'origine incertaine (Lassalle) qui, à cause de cette origine, et malgré leur compétence professionnelle, n'auraient sans doute pu prétendre à des Françaises de situation équivalente.

Les deux frères Fink, malgré un avoir non négligeable, épousèrent des jeunes filles pauvres, (mais bien élevées et travailleuses), leur nationa-

lité suisse rendant aléatoire l'alliance avec des filles de la bourgeoisie nantaise.

Ayant ainsi formé un groupe uni, enté sur des racines françaises, l'intégration totale se produira à la génération suivante, les enfants se sentant tout à fait français : par ailleurs, leur fortune et leur éducation faisait passer sur la nouveauté de leur famille. De là cette volonté d'oubli des origines jugées trop modestes pour se conformer au stéréotype bourgeois de l'époque, aspirant lui-même à se calquer sur un modèle aristocratique. Ce processus en a fait des familles sans mémoire ou lui ayant substitué une mémoire légendaire qui oblige souvent à de laborieuses reconstitutions pour décaper la vérité.

Enfin, l'histoire de cette famille montre que le XIX^e siècle a été une période d'ascension sociale rapide. En une cinquantaine d'années « à force de travail et d'économie » comme disait Antoni Fink, (formule qui n'est pas sans rappeler celle de Guizot : « enrichissez-vous par le travail et l'économie »), ces immigrés de fraîche date étaient parvenus à se hisser jusqu'à la bourgeoisie aisée, tirant après eux les familles d'origine rurale.

Ils ont profité de la stabilité monétaire d'un siècle qui a ignoré l'impôt sur le revenu, où les salaires étaient faibles et les charges sociales inexistantes. Il faut remarquer qu'ils surent gérer intelligemment leurs économies en les plaçant dans les secteurs les plus modernes (canal de Suez, chemins de fer). A noter, comme un signe des temps nouveaux, ce prêt d'une somme importante (8 000 francs, quelques 160 000 francs actuels) par un pâtissier à une famille appartenant à la bourgeoisie ancienne ou à la petite noblesse qui avait contracté ce prêt pour rembourser d'autres dettes et semble avoir eu du mal à s'en acquitter.

La réussite restait, cependant, fragile, faute d'enracinement ancien et solide, et fortement liée aux aléas de l'existence : décès prématurés ou défaillance des personnalités individuelles. « Gagner de l'argent est bête comme chou ! — disait Eusèbe Fink — et à la portée du premier imbécile venu, le garder est une autre histoire ! » Ce qui s'est vérifié dans la descendance des frères Fink où deux lignes seulement ont su préserver leur part du capital d'origine. Si d'autres descendants ont actuellement connu la réussite, ils ne l'ont due qu'à eux-mêmes. Évolution typique des « nouvelles couches » de la fin du siècle qui sont, en somme, à l'origine de la vaste classe moyenne actuelle.

Quant à l'acculturation, elle se fit sans secousses et cette immigration n'a posé aucun problème. Celle des Français qui ne rencontrait pas d'obstacle de langue s'est faite par l'alphabétisation. Quant aux Fink, s'ils refusèrent de se faire naturaliser « pour ne pas servir la République » (selon la tradition familiale), ils ne s'en accommodèrent pas moins de ses lois. D'autre part, cette situation ne semblait pas faire problème à l'épo-

que, leur nationalité étrangère n'étant même pas mentionnée sur leurs actes de mariage non plus que sur les documents notariés. La naturalisation se fit progressivement et deux descendants donnèrent leur vie pour la France pendant la Grande guerre.

Enfin, leur vertus privées jouèrent un rôle non négligeable dans l'honorabilité qu'ils surent acquérir : honnêteté, goût du travail bien fait, sens du devoir, respect des valeurs traditionnelles dans le pays d'accueil et singulièrement dans la région de l'Ouest. Un sonnet, dédié par Adalgott Fink à son frère Eugène pour son mariage, se terminait par ces vers :

« Et formez des Français et des Chrétiens fervents
Sachant donner leur sang pour l'Église et la France » !

S'ils restèrent attachés au pays et à la langue d'origine c'était en revendiquant pleinement les avantages d'une double culture. Il ne fait aucun doute qu'Antoni et Eusèbe Fink eussent été heureux et fiers que l'implantation réussie de leur famille soit évoquée ici.

Adalgott Fink a formulé par avance la plus heureuse conclusion qu'on puisse apporter à leur histoire en ce congrès de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne :

« Je suis Breton par l'âme et Suisse par le cœur ».

Thérèse ROUCHETTE

Présidente de la Société archéologique et historique
de Nantes et de Loire-Atlantique

RÉSUMÉ

Étude de l'intégration et de l'ascension sociale d'immigrés suisses et de familles d'origine rurale, leurs alliées.

Les Suisses (Derungs et Fink) sont les fondateurs d'une pâtisserie restée célèbre, à Nantes, pendant près d'un siècle.

Leur parcours a été étudié à travers l'histoire familiale, contrôlée par des documents administratifs et des actes notariés.

Arbre généalogique simplifié

Le côté du Caylar

Le côté de Saint-Étienne du Bois

Le côté de Brigels

